



ÉGLISE CATHOLIQUE LOIRE SUD

LA LETTRE

de l'Église de
Saint-Étienne

Février 2018 - n°56



ÉDITO

La pédophilie n'est pas une fatalité

Notre diocèse de Saint-Étienne a vécu un grand traumatisme en découvrant que la pédophilie pouvait être à notre porte. L'écoute des victimes m'a fait davantage percevoir que le vrai drame était celui de la profondeur de la souffrance de ceux qui ont été abusés. J'ai aussi pris conscience que, par-delà les scandales vécus à l'intérieur de l'Église, cette question de la pédophilie était une vraie plaie de notre société. Aujourd'hui, combien de jeunes sont gravement perturbés dans leur croissance parce qu'ils ont été abusés ? Combien d'adultes restent profondément blessés par ce qu'ils ont vécu dans leur jeunesse ? Combien de familles aujourd'hui se détruisent à cause de faits de pédophilie, actuels ou anciens ?

Pour être fidèle au Christ, l'Église doit non seulement être cette « maison sûre » qui mérite la confiance des parents, des fidèles et de toute la société, mais aussi, d'une manière générale, œuvrer à la protection des enfants.

Le 24 janvier dernier, les principaux responsables pastoraux du diocèse étaient réunis à Veauche pour une journée de formation et de prévention sur ce sujet délicat. Cette lettre de l'Église

de Saint-Étienne vous donnera quelques échos de cette importante journée durant laquelle différents experts nous ont aidés à comprendre ce phénomène très complexe, pour le repérer, le prévenir et, s'il le faut, le dénoncer, quel que soit l'agresseur. Cette question ne peut pas être un tabou dans notre Église, ni entre nous. Il nous faut comprendre ce dont il s'agit, avoir les mots pour en parler de manière juste, savoir réagir quand on est confronté à des plaintes ou que l'on a des doutes, et surtout savoir œuvrer à la prévention.

Dans cet esprit, nous avons rédigé une charte qui exprime notre mobilisation pour prévenir la pédophilie. Il ne s'agit pas de gérer une crise mais d'être attentif aux enfants. Aussi, j'ai demandé à tous les acteurs pastoraux du diocèse qui ont une mission reçue directement de l'évêque de la signer et de veiller à ce qu'elle soit mise en œuvre dans leur domaine de responsabilité.

Certes le mal peut être profondément destructeur, mais nous savons aussi qu'en Jésus-Christ l'amour a le dernier mot. L'Église a la sublime mission de témoigner de ce salut et de l'offrir, par-delà ses propres faiblesses



©Défrade

et ses incohérences. La sexualité n'est pas un problème, mais une dimension fondamentale de notre personne, de l'amour humain, dans la complémentarité homme-femme, pour le don mutuel. À la lumière de l'Évangile, l'enseignement de l'Église donne un lumineux enseignement sur l'amour humain, il nous faut l'approfondir et le diffuser.

Je voudrais enfin redire ma grande confiance et ma reconnaissance à tous ceux qui, dans l'Église, se mettent au service des autres, et en particulier des enfants. Oui, merci à chacun, au nom de tous les parents que vous aidez dans leur tâche éducative. Ensemble poursuivons la mission, pour la gloire de Dieu et la vie du monde !

+ Sylvain Bataille,
Évêque de Saint-Étienne

PRIÈRE



Seigneur, Ton Église se tient au coeur du monde où tu nous envoies. Le silence que nous déplorons au coeur du peuple des croyants se retrouve aussi dans la société tout entière. Nous voulons élargir notre prière à toutes les victimes d'abus sexuel dans notre pays et de par le monde. Aucune détresse ne peut nous laisser indifférents. Envoie ton Esprit Saint sur le monde que tu aimes et que tu veux sauver. Qu'il permette à tout homme de bonne volonté d'entendre l'appel à vivre de ta vie, et à mener une existence riche de justes relations fraternelles où la charité sait recourir inlassablement à ta miséricorde. Nous t'en supplions !

Pédophilie : des repères pour prévenir et agir

Mercredi 24 janvier, 365 pastoraux acteurs étaient réunis à l'initiative de Mgr Sylvain Bataille pour une journée de formation consacrée à la prévention de la pédophilie. Elle était coordonnée par Jean-Louis Reymondier avec un objectif : mobiliser l'ensemble des acteurs pastoraux - prêtres, diacres, animateurs laïcs en pastorale, directeurs d'établissement d'enseignement catholique, animateurs laïcs en pastorale scolaire, responsables de service et de mouvements - pour faire collectivement de notre diocèse une « maison sûre » et contribuer à la prévention de ce drame dans notre société.

Entendre et reconnaître



Comment ne pas être saisi en écoutant la lecture de témoignages de victimes ? Consciente des drames vécus en son sein, l'Église entend faire la lumière sur les souffrances des victimes et tout mettre en œuvre pour que l'Église soit une maison sûre. Comme le rappelle le Pape François « Je sais que ces blessures sont une source de profonde angoisse émotionnelle et spirituelle, souvent irrépressible ; voire de désespoir. Beaucoup de ceux qui ont souffert cette expérience ont cherché des palliatifs dans l'addiction. D'autres ont fait l'expérience de perturbations dans les relations avec leurs parents, époux et enfants. La souffrance des familles a été particulièrement grave parce que le mal affecte ces relations vitales de la famille. Certains ont même souffert de la terrible tragédie du suicide d'un être cher. La mort de ces fils si aimés de Dieu pèse sur mon cœur et ma conscience et sur celle de toute l'Église »



Approche psychologique



Le premier défi de cette journée, confié au **Dr Dominique Straub**, psychiatre, était de nous aider à percevoir l'impact pour les victimes du traumatisme. L'objectif était aussi de mieux comprendre les ressorts et les mécanismes psychologiques, repérer les fragilités et les contextes qui peuvent faciliter, sur « la base d'attirances sexuelles pour le corps de l'enfant », le passage à l'acte pédosexuel.

Dominique Straub insiste ce point : « On peut parfois éprouver ce genre de fantasmes, mais avec une personnalité suffisamment structurée pour ne jamais envisager de passer à l'acte, les choses sont 'barrées' avant ». À contrario, il voit « dans l'acte pédosexuel une forme de « mécanisme de défense » qui consiste à expulser – même au mépris de l'autre – un malaise intérieur pour maintenir un minimum de bien-être ». Un mécanisme qui se vit le plus souvent à travers une stratégie de séduction.

« Il n'y a pas de profil « pédophilique » unique, systématique mais certains traits communs fréquents : la difficulté à décoder ses émotions - et a fortiori celles des autres, une estime de soi altérée, un éventuel déficit de culpabilité, un milieu familial maltraitant. Mais de toute façon « une psyché mal délimitée qui biaise la reconnaissance de l'autre et rend difficile la communication ».

Approche juridique

Comprendre mais également connaître le cadre juridique. **Jean-Daniel Regnaud**, procureur de la République, distingue les principaux délits – atteinte ou agression sexuelle s'il y a violence, contrainte, menace ou surprise - et le crime de viol qui induit un acte de pénétration. Il précise qu'en cas de collusion sexuelle avec un(e) mineur(e) de moins de 15 ans (âge de la majorité sexuelle), la notion de consentement n'est de toute façon pas pertinente. Entre 15 et 18 ans, toute collusion est délictuelle dès lors qu'elle met en cause un ascendant, une personne ayant autorité de droit ou de fait ou abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions.



Le magistrat rappelle que la prescription a été allongée jusqu'à 20 ans au-delà de la majorité de la victime (soit un dépôt de plainte possible jusqu'à 38 ans) pour les faits les plus graves. Par-delà cet exposé sur la qualification des actes de pédo-criminalité et leurs sanctions, Mr Regnaud pointe le délit de « non dénonciation de faits à partir du moment où c'est le moyen de les arrêter ou d'empêcher leur continuation » et revient deux enjeux très médiatisés et débattus. Celui de la « prescription » des faits – mais plus globalement la difficulté d'instruire des affaires trop longuement tues, « parole contre parole » - et la notion de « consentement », particulièrement délicate à apprécier et cruciale pour une éventuelle requalification en viol de la relation sexuelle.

Prévention et alerte

En préambule de son intervention, **Myriam Ulmer** conseillère technique et responsable du service social des élèves à la Direction Départementale de l'Éducation Nationale de la Loire, rappelle que « la plupart des atteintes sexuelles concernent le cercle familial, 10% des signalements qui nous remontent se jouent hors-cadre familial. Elles concernent de plus en plus d'agressions entre adolescents ». Sur le profil des auteurs, Myriam Ulmer, reste également prudente mais pointe certains signaux qui appellent notre vigilance : « personnes bénéficiant d'une aura voire d'une emprise dans la communauté, comportements de séduction vis-à-vis de l'enfant mais également de son entourage – avec une forte capacité de mise en confiance. Certaines formes de surinvestissement, un manque de juste-distance avec l'enfant ou encore la tendance à s'ériger en figure parentale et à instaurer une dépendance relationnelle ». Mme Ulmer souligne l'attention accordée aux enfants, aux situations de vulnérabilité. Comme pour le profil des auteurs, en restant prudent mais en sachant discerner les facteurs d'exposition et certains « facteurs de signes » : enfants isolés ou carencés affectivement, troubles soudain

« Il faut garder une certaine posture professionnelle, se protéger d'événements malentendus. Éviter de s'exposer dans des situations de trop grande proximité en gardant une juste distance ».

Myriam Ulmer



- sommeil, énurésie, phobies soudaines, alimentaires ou autres – ou encore ces comportements hypersexualisés trop précoces. Mme Ulmer rappelle, au-delà d'un premier discernement à opérer, le protocole de signalement en milieu scolaire : soit l'information directe au procureur pour des faits avérés et des situations qui risquent de se reproduire et de perdurer, soit un signalement académique qui donnera lieu à une enquête administrative complémentaire. La prévention des enfants est naturellement un enjeu majeur qui

doit valoriser « le respect absolu de l'intimité de l'enfant, lui permettre de décoder une situation potentiellement dangereuse, lui apprendre à savoir dire NON ! ».

Pour Bruno Prangé, directeur diocésain de l'Enseignement catholique, « cette journée est un point de départ important ». L'action diocésaine – outre les expériences à l'œuvre dans certaines tutelles s'appuiera sur un plan d'actions, assorti de fiches pratiques, à paraître fin juin et sur lequel travaille, depuis 9 mois le secrétariat général de l'enseignement catholique. La question de la sécurisation des recrutements et de l'accès à l'information judiciaire est naturellement posée.



Approche éthique et théologique



L'intégration de la sexualité dans la construction de la personne humaine est un défi éducatif majeur sur lequel toute l'Église doit poursuivre son effort. C'est tout le sens de l'intervention de Mgr Luc Crépy, Évêque du Puy et Président, à la Conférence des Evêques de France, de la Cellule Permanente de Lutte

« La chasteté empêche le désir humain de devenir inhumain : elle œuvre contre le désir de toute-puissance ».

Mgr Luc Crépy

contre la Pédophilie. Son propos revisite et met en valeur la notion de chasteté et de « juste-distance » dans la relation éducative et pastorale. « La sexualité est le lieu privilégié où nous faisons en même temps

que l'expérience de nos limites (« sexe » vient de seare qui signifie couper) - celle de l'altérité ». La chasteté, c'est cette attitude fondamentale et dynamique - qui ne se confond pas avec la continence - qui doit humaniser et construire la relation à l'autre. Nous faire entrer dans « rapport toujours ajusté plus au réel, à soi, aux autres, au temps et à Dieu ».

Dans cet élan et avant de conclure, Mgr Sylvain Bataille insiste : « n'ayons pas peur de la sexualité, elle n'est pas un « problème » ; mais quelque-chose de beau, de grand – toute la théologie du corps et de la sexualité développée pour Jean-Paul II nous le rappelle ; nous avons un véritable trésor qui n'est pas suffisamment connu et qu'il nous faut partager bien plus largement, adapté à notre époque ; c'est une richesse qu'il faut travailler et annoncer tout particulièrement aux jeunes ! Ces drames ne doivent pas entamer la confiance ; confiance entre nous, confiance dans la pertinence du message évangélique ; surtout ne désertons pas – au nom de nos craintes et sous le prétexte de ces risques – la mission auprès des jeunes ! »



CHARTRE



Présentation de la Charte en conférence de presse.

« Il me semblait important qu'il y ait un geste un fort. Ensemble, nous avons à nous sentir responsables », explique Mgr Bataille. « Par la signature de cette charte, tous les responsables pastoraux du diocèse de Saint-Étienne - et moi le premier - s'engagent pour prévenir de la pédophilie »



DROIT CANON

L'Église catholique reconnaît pleinement la légitimité de l'État à rendre la justice, pour tous les citoyens, quels qu'ils soient. Le droit canonique, qui est le droit propre à l'Église, se situe sur un tout autre plan, celui de l'exercice du ministère dans l'Église. Le seul pouvoir de l'évêque est de retirer tout ministère à quelqu'un qui a posé des actes graves. La Congrégation pour la Doctrine de la Foi, au Vatican, peut décider du renvoi de l'état clérical.



BÉNÉVOLES

Les acteurs pastoraux conviés à Veauce sont unanimes : « ce fut une journée éclairante, bien organisée avec des intervenants de qualité ».

Bravo à l'organisateur, Jean-Louis Reymondier, diacre, délégué diocésain au monde de la justice et à son équipe de bénévoles. Leur mobilisation méritait bien un clin d'oeil !



AUPRÈS DU PÈRE



Le père Blaise FORISSIER, originaire de Firminy, est décédé le 11 janvier 2018 à Butare (Rwanda) dans sa 89ème année après 62 ans de sacerdoce. Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 18 janvier à la cathédrale de Butare. Il avait quitté le diocèse et la France pour être formateur de prêtres au Rwanda. En 1982, il fonda une Communauté religieuse nommée « la Demeure de la Charité ».



Le Père Marcel DUSSUD est décédé le 11 janvier 2018 à Montferrier sur Lez, à l'âge de 82 ans. Membre du Service des Missions Africaines, le 17 juillet 1966, il a effectué son ministère pendant plus de 25 ans en Afrique. En 2005, il a rejoint l'équipe pastorale de la paroisse Saint Paul en Forez Donzy apportant son soutien aux prêtres pour les célébrations des messes, baptêmes, mariages...



Après un vaillant combat contre la maladie, Mme Geneviève CLAVARON est retournée au Père. Elle avait 62 ans. Animatrice Laïque en Pastorale, elle portait une mission auprès des jeunes des collèges de la paroisse Saint Jean sur Onzon et auprès du CCFD comme permanente. Ses funérailles ont eu lieu jeudi 1er février 2018 en l'église de la Talaudière.



Le père Sami Emmanuel KANSIÉ, Vice-province de l'Afrique de l'Ouest, est décédé à Saint-Étienne le 5 février 2018, à l'âge de 74 ans, des suites d'une longue maladie. Formateur et confesseur au Noviciat international, il aurait fêté ses 50 ans de sacerdoce en septembre prochain.

La Lettre de l'Église de Saint-Étienne, revue mensuelle des catholiques du diocèse de Saint-Étienne
 N°CPPAP : 1018L83671 - dépôt légal : janvier 2013
 Direction de publication : Éric Molina- Rédaction et mise en page : service diocésain de communication
 Pour tout contact : adjoint.communication@diocese-saintetienne.fr 1 rue Hector Berlioz - CS 13061
 42030 Saint-Étienne Cedex 2 - Impression : Corep - Site web : www.diocese-saintetienne.fr
 Facebook : « Diocèse de Saint-Étienne » - Twitter : « DioceseStEtienne »

